Second Raport sur le Bandage a soufflet

Dans le Comte que jai eu Lhonneur de randre a Lacademie au mois de feurier dernier, Du bandage Presenté par M.r Duault Duplessis commis pour la Compagnie des indes au bureau des Classes a S.t malo. Apres en avoir donné La description jai fait connaitre Linsuffisance de ce bandage pour retenir surement Les hernies. en disant. que le ressort qui fait Le principal office dans ce bandage ne peut produire un point dapuy sur Lanneau qu'autant que Lon peut faire raproché les deux plaques l'une de Lautre, ce qui ne peut avoir Lieu qu'a la faveur du sous=cuisse fort serré, ainsi que le recommande Lauteur, que malgré cette precaution qui a des jnconveniens jl est aisé de sapercevoir de Limperfection de ce bandage, toutes les fois que le malade fera La flexion du corps, ou de la cuisse,

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE
ARC 16 d 1 n° [illegible] p 11

Ce qui produira le relachement du sous cuisse,
fera Lever La pelotte, et rendera Le ressort
innultille a tel degré quil soit porté, jai meme
adjoutté que ce bandage navoit pas Le merite
de La nouveauté, et que les Cintures de Cuire
servoit a nous faire connaître de plus en plus,
que Lon ne pouvoit donner de vraie Stabilité
aux pelottes que par Le moien des cercles dasser
ou dacier. et qu'en consequence je pensois que
Le bandage de Mr. Duault duplesix ne pouvoit
en aucune maniere contribuer au progrés de l'art.
ni estre placé dans Les memoires de Lacademie.
mais malgré notre jugement, lauteur qui nest
pas chirurgien persuadé de la bonté et de
Lutillité de sa decouverte, sur La reponce qui

luy a eté faite aunom delacademie par Mr
Bordenave, apres Lechange et paroit suivant
sa derniere lettre quil a ecrit a Monsieur morand
estre dans Lintention de vandre son bandage
publie sur Le pretendüe suffrage delacademie.
nous commissaire en cette partie, croyons quil est
Important pour Lhonneur delacademie, que Mr
Duault duplesix soit detrompé et informé au juste
du jugement porté sur son bandage, qui malgré
quelques additions quil nous a communiqués
ne peut meritter Laprobation de lacademie.
aparis ce 8 decembre, 1762. Pipelet Le

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE